

Image not found or type unknown



## droit de ma belle fille sur ma fille

Par **ninouse**, le **25/03/2010** à **16:09**

Bonjour,

voilà je suis mariée à un homme qui à une fille de 14 ans d'un premier mariage, nous ne la voyons plus depuis 1 an (c'est le choix de sa fille ) maintenant que je suis enceinte sa mère et elle prétendent que je suis dans l'obligation de lui présenter ma fille et que la première fille de mon mari à des droits sur mon enfant. Je voudrais savoir si cela est vrai si j'ai une obligation quelconque en vers sa fille par rapport à ma fille.

je vous remercie